Contribution au renouveau de Agir Pour Le Climat : assemblée générale de janvier 2021

**De la complémentarité de la stimulation (par un traité européen du climat) avec la réduction automatique des gaz à effet de serre par un mécanisme de quotas individuels.**

L’action que nous menons depuis 2017 pour un financement européen des efforts de traitement du chaos climatique a été exemplaire et commence à porter ses fruits par la création d’une banque européenne du climat et l’animation par la Commission européenne d’une politique de Green deal ou Pacte vert.

Quand nous précisons « effort de traitement » il s’agit autant de financer l’adaptation aux effets négatifs du chaos climatique que d’investir dans le calorifuge des bâtiments et dans les usines de voitures électriques. En effet il faut financer la lutte contre la montée des mers, la lutte contre la raréfaction de l’eau potable, la dé-fossilisation des productions électriques européennes, l’adaptation de l’agriculture, la suppression des ilots de chaleur, la dés-artificialisation des sols.

Pour les investissements d’isolation ou d’efficacité, il faut encadrer strictement les travaux contre le paradoxe de Jevons ou effet rebond : depuis 20 ans que nos pays subventionnent de tels investissements, on observe que les bénéficiaires ont tendance à chauffer plus ou choisir des voitures plus lourdes.

Nous sommes maintenant reconnus pour notre sérieux du financement de la transition, il nous faut parler vrai. Avec l’inconvénient que cela devient de plus en plus des discussions entre spécialistes (de la finance, de l’énergie…) qui peuvent dérouter les simples citoyens.

Il nous faut continuer d’entendre et mobiliser nos adhérents et nos référents départementaux (dont une dizaine seulement reste actifs à nos réunions du mercredi soir) qui sont en mesure de développer des initiatives locales, dont certaines pourraient s’intégrer à l’action d’Agir pour le climat. C’est le cas d’un dispositif simple permettant la réduction des gaz à effet de serre : les premiers députés et maires rencontrés apprécient la démarche d’allocation de quotas carbone individuels égalitaires à faire diminuer de 6% par an et porteurs de justice sociale.

Dans la tribune Ouest France du 15 juillet signée par nombre de nos piliers historiques, il est bien expliqué que remplir la baignoire (de financements européens) sans fermer la bonde (par un rationnement soft et accepté) serait une histoire sans fin ! Que conduire une voiture qui n’aurait que l’accélérateur (de transition) sans frein (de décarbonation) serait casse-cou…

Notre double action devrait désormais être centrée sur l’engagement de résultats comme nous allons le développer lors des [www.AssisesDuClimat.fr](http://www.AssisesDuClimat.fr) dont la première séance sera présidée le 11 février par Jean Jouzel.

Pour ces actions complémentaires pour juguler le chaos climatique, il nous faut une base territoriale forte en France pour ensuite déployer le réseau sur l’Union européenne.

Il nous faut une action auprès des députés et des maires pour en expliquer l’urgence.

Il nous faut renforcer l’action auprès des Régions qui se renouvellent à l’occasion des élections de mars 2021.

Il nous faut continuer l’action transpartisane en vue de l’élection présidentielle de 2022.

Il faut que nos actions complémentaires sur le climat portent les fruits des efforts que nous y consacrons depuis de nombreux mois.

Il faut que nous restions force de proposition vis à vis de tous nos partenaires actifs sur le climat et la biodiversité comme le Shift, le RAC, l’institut Rousseau, la FNH etc.

Nos deux bras de la tenaille intéressent nombre d’entreprises, aussi bien sur le financement avec les investisseurs qui se positionnent sur le Green deal, que des groupes industriels intéressés par le comptage carbone, comme Vallourec dont la directrice de recherche attend le compte carbone pour enfin voir généraliser son acier bas-carbone. Même sensibilité de Danone, d’EDF, de Fleury-Michon, des producteurs d’isolant… Échangeons nos meetings et nos interventions contre leur soutien financier.

Nous pouvons déclencher avec le grand public des exposés débats pour calculer l’empreinte carbone qui jusque-là est trop abstraite, avec les outils simples d’évaluation y compris ceux de l’ADEME.

Nous pouvons accompagner les régions avec des réunions locales : nous pourrions avoir de plus en plus de correspondants locaux.

Pour le déploiement européen, nous devons mettre en place un bureau associé à Bruxelles pour y mener des débats avec les européens qui y convergent. Notre connexion à notre député européen n’en sera que meilleure.

Ma question aux adhérents est :

Oui ou non pour intégrer à l’action de l’association le mécanisme de quotas carbone individuels décrit sous [www.comptecarbone.org](http://www.comptecarbone.org) et alors faire partie de la dizaine d’associations qui le soutiennent.

Pour faire une bonne base de ce que je propose pour notre renouveau d’AgirClimat, merci de votre attention, Armel Prieur référent AgirClimat79.

---\*\*\*---